

Informations de base	
<p>2023/0226(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	En attente de la 2ème lecture du Parlement
<p>Végétaux obtenus au moyen de certaines nouvelles techniques génomiques et les denrées alimentaires et aliments pour animaux qui en sont dérivés</p> <p>Modification Règlement 2017/625 2013/0140(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.10.09.06 Agro-génétique, OGM 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sécurité alimentaire</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0226(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2017/625 2013/0140(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 168-p4 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 114 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 043
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la 2ème lecture du Parlement
Dossier de la commission	ENVI/10/02111